

COMPTE-RENDU

Conseils de quartiers Venoix/Beaulieu
Hastings/Haie Vigné/St Ouen
Centre-Ville/St Jean/le Port/St Julien

Réunion inter-quartiers
Jeudi 28 novembre 2024

Participants			Présents	Excusés
Conseil de Quartiers Centre-Ville St Jean le Port St Julien				
AILLAUD	Dominique	Conseillère de Quartiers	X	
ALHERITIERE	Claudine	Conseillère de Quartiers	X	
AUFFRET-LAVOCAT	Carine	Conseillère de Quartiers	X	
BECH	Loïc	Conseiller de Quartiers	X	
BONARD	Pierre	Conseiller de Quartiers	X	
BUNEL	Patrick	Conseiller de Quartiers		X
CATOIRE	Sophie	Conseillère de Quartiers	X	
CHATAIGNER	Régine	Conseillère de Quartiers	X	
CONNAN	Anaïs	Conseillère de Quartiers		X
DESSEIX	Christian	Conseiller de Quartiers	X	
DICK-DELALONDE	Christine	Conseillère de Quartiers	X	
DOYONNARD	Nathalie	Conseillère de Quartiers	X	
DUFRESNE	Xavier	Conseiller de Quartiers	X	
FEUILLET	Vincent	Conseiller de Quartiers		X
FLAHAULT	Danielle	Conseillère de Quartiers	X	
FLORCHINGER	Valérie	Conseillère de Quartiers	X	
FONTAINE	Dominique	Conseiller de Quartiers	X	
GERAULT	Tim	Conseiller de Quartiers		X
LAUNAY	Quentin	Conseiller de Quartiers	X	
LEPETITCORPS	Christian	Conseiller de Quartiers	X	
LEVIS	Pierre	Conseiller de Quartiers	X	
LEVY	Laurence	Conseillère de Quartiers	X	
LOLON	Marine	Conseillère de Quartiers	X	
LORENZATO	Cécile	Conseillère de Quartiers		X
MADELEINE	Jacqueline	Conseillère de Quartiers		X
MARTINEAU	Julien	Conseiller de Quartiers	X	
MEMIN	Alain	Conseiller de Quartiers	X	
PARIS-VERGNE	Alexandre	Conseiller de Quartiers		X
PAULMIER	Thomas	Conseiller de Quartiers		
PHAL-BELLESSERT	Marie-Christine	Conseillère de Quartiers	X	
PLUNIAN	Isabelle	Conseillère de Quartiers	X	
RAGE LAYET	Christine	Conseillère de Quartiers	X	
SORIA	Françoise	Conseillère de Quartiers	X	
VITALI	Suzanne	Conseillère de Quartiers	X	
VOISIN	Christine	Conseillère de Quartiers	X	X
WANTZ	Emmanuel	Conseiller de Quartiers		X
Conseil de Quartiers Hastings Haie Vigné St Ouen				
ANGLIO	Séverine	Conseillère de Quartiers	X	
ARROT	Thérèse	Conseillère de Quartiers	X	
AUZOU	Marie	Conseillère de Quartiers		X
BADER	Pascale	Conseillère de Quartiers	X	
BARRET	Ophélie	Conseillère de Quartiers		X
BELLOT	Sylvie	Conseillère de Quartiers	X	
BELLUNE	Laurène	Conseillère de Quartiers		X

BOISGALLAIS	Brigitte	Conseillère de Quartiers	X	
BOURDEL	Brigitte	Conseillère de Quartiers	X	
BREARD	Daniel	Conseiller de Quartiers	X	
CASTILLON	Agnès	Conseillère de Quartiers	X	
DELAUNAY	Didier	Conseiller de Quartiers	X	
DRIESBACH	Martine	Conseillère de Quartiers		X
DUFOUR	Jean-Jacques	Conseiller de Quartiers		X
EHOUZAN	Françoise	Conseillère de Quartiers	X	
GAUTIER	Véronique	Conseillère de Quartiers		X
GESNOUIN	Jocelyne	Conseillère de Quartiers	X	
GESNOUIN	Gérard	Conseiller de Quartiers	X	
GUILLOTTE	Sabine	Conseillère de Quartiers	X	
HECQUARD	Claudine	Conseillère de Quartiers	X	
HEROGUET	Mary	Conseillère de Quartiers	X	
JACQUES	Caroline	Conseillère de Quartiers	X	
LISCH	Brigitte	Conseillère de Quartiers	X	
MAROC LECLAIRE	Solange	Conseillère de Quartiers	X	
MAROLLEAU	Joëlle	Conseillère de Quartiers		X
MERCIER	Yohann	Conseiller de Quartiers	X	
OBGARTEL	Louisa	Conseillère de Quartiers	X	
POIRET	Eric	Conseiller de Quartiers	X	
SAVARY	Véronique	Conseillère de Quartiers		X
SOURON	Christophe	Conseiller de Quartiers		X
VALETTE	Marie-Françoise	Conseillère de Quartiers	X	
VERBRUGGE	Oranit	Conseillère de Quartiers		X
VILAN	Alain	Conseiller de Quartiers	X	
Conseil de Quartiers Venoix Beaulieu				
ALAUX	Marie-José	Conseillère de Quartiers	X	
ANDRE	Titouan	Conseiller de Quartiers		X
BAILEY	Brigitte	Conseillère de Quartiers		X
BLANCHETIERE	Patrick	Conseiller de Quartiers		X
CANIVET	Claudine	Conseillère de Quartiers	X	
DE VYLDER	Joëlle	Conseillère de Quartiers	X	
DELENTE	Candice	Conseillère de Quartiers		X
DUFLOT	Aline	Conseillère de Quartiers		X
ESQUERRE	François	Conseiller de Quartiers	X	
FRABOULET-MIANNE	Rodrigue	Conseiller de Quartiers		X
GALLIENNE	Alain	Conseiller de Quartiers	X	
GASTIN	Valérie	Conseillère de Quartiers		X
GRIZELLY	Marina	Conseillère de Quartiers		X
GUESDON	Christophe	Conseiller de Quartiers		X
HICHAMI	Younes	Conseiller de Quartiers		X
LAIGNEL	Christiane	Conseillère de Quartiers	X	
LAMENDOUR	Nathalie	Conseillère de Quartiers	X	
LE HOUSSEL-PRUNUS	Corinne	Conseillère de Quartiers	X	
LEBIGOT	Guy	Conseiller de Quartiers	X	
LEHUEDE	Jean-Michel	Conseiller de Quartiers	X	
MARIN	Hilda	Conseillère de Quartiers	X	
NORMAND	Bastien	Conseiller de Quartiers		X
PAPIN	Marion	Conseillère de Quartiers		X
PETIBON	Michel	Conseiller de Quartiers	X	
RENARD	Jean-Louis	Conseiller de Quartiers		X
RICHARD	Daniel	Conseiller de Quartiers	X	
STETTLER	Harold	Conseiller de Quartiers	X	
VOISIN	Joël	Conseiller de Quartiers	X	
HAZARD	Caroline	Ville de Caen	X	
LEBOUCHER	Aurore	Ville de Caen	X	
LEQUERTIER	Pauline	Ville de Caen	X	
HALOUSE	Laurent	Ville de Caen	X	

ROBERT	Céline	<i>Ville de Caen</i>	X	
SIMONNET	Sophie	<i>Elue Ville</i>	X	
TAILLEBOSQ	Morgan	<i>Elu Ville</i>	X	
MAUGARD	Gabin	<i>Elu Ville</i>	X	
ROCHEFORT	Emilie	<i>Elue Ville</i>		X

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION :

- Présentation du contrat de Ville et de la participation citoyenne dans le cadre de la politique de la Ville
- Point d'étape de l'installation des commissions des conseils de quartiers
- Foire aux questions sur le Budget Participatif saison 2 - « Millénaire »
- Présentation de l'ouverture du nouveau Centre d'Animation « la Prairie »
- Présentation du projet jardins d'été 2025 – « Millénaire »

PRESENTATION DU CONTRAT DE VILLE ET DE LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

La « Politique de la ville » est une politique de cohésion urbaine et de solidarité nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants en application de la Loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine.

Objectif : Réduire les écarts de développement entre les quartiers pour une amélioration des conditions de vie. La nouvelle géographie prioritaire, définissant les périmètres prioritaires des quartiers sur le critère essentiel du niveau des revenus par rapport au revenu médian, a été fixée par décret du 28 décembre 2023 et ajusté par décret du 13 juillet 2024.

Les quartiers prioritaires de Caen restent identiques à savoir : Chemin vert, Grâce de Dieu (avec Fleury sur Orne), Guérinière (avec Ifs), Pierre Heuzé, Calvaire Saint Pierre.

Deux quartiers en veille active : Saint-Jean-Eudes, Folie-Couvrechef

Hérouville Saint Clair : Grande Delle, le Val, Belles Portes, Grand Parc, Haute Folie, le Bois.

LE CONTRAT DE VILLE ENGAGEMENTS QUARTIERS 2023 CAEN LA MER

Sur chacun de ces territoires, et à l'échelle de la Communauté Urbaine Caen la mer, dont la politique de la Ville est la compétence, est mis en œuvre le Contrat de Ville qui formalise l'engagement partenarial institutionnel des soutiens en faveur des habitants, au travers de plusieurs champs de politiques publiques.

Ce Contrat de Ville vient d'être reconduit pour 6 ans, au travers du « Contrat de Ville Engagements Quartiers 2024-2030 ».

Les signataires du « Contrat de ville Engagements Quartiers 2024-2030 » Caen la mer

- La Caisse d'Allocations Familiales
- Etat
- France Travail
- Collectivités Territoriales
- Agence régionale de santé
- Bailleurs HLM
- Partenaires Divers

Une ambition transversale et 7 ambitions thématiques :

Sept ambitions thématiques :

- L'égalité d'accès aux droits et aux services :
 1. Faciliter l'accès aux droits et aux services,
 2. Permettre un meilleur accès à la prévention et aux soins, notamment en santé mentale,
- L'émancipation et la promotion des habitants :
 3. Accompagner les enfants et leurs parents à la réussite éducative en associant le sport, la culture, et les loisirs,
 4. Lever les freins à l'emploi, à l'insertion, et à la création d'entreprises,
- Des quartiers plus sûrs et plus tranquilles :
 5. Favoriser la sécurité et soutenir la prévention de la délinquance,
- Des quartiers en transitions :
 6. Favoriser le vivre ensemble et la mixité sociale,
 7. Accompagner les transitions.

Une ambition transversale :

- Communiquer pour valoriser le dynamisme et la richesse des quartiers afin de changer l'image des quartiers

Les moyens du Contrat de Ville de Caen la mer en 2024

Objectif : Atteindre un niveau de présence des services publics et de mobilisation des outils de droit commun, qui doit être supérieur à la moyenne, et des moyens spécifiques lorsque les difficultés le nécessitent.

Les crédits d'intervention de l'Etat en 2024 représentaient : 2,4 millions d'euros.

Pour la ville de Caen : en 2023, son financement représentait 163 200 € via la Direction Jeunesse, Proximité et Vie Associative, en complément des subventions octroyées par les Directions de droit commun (sports, culture...).

La participation citoyenne dans les quartiers prioritaires :

Dans ce cadre, la participation citoyenne est définie sur les principes suivants :

Une participation citoyenne :

- En lien avec les habitants et associations
- Sur les enjeux locaux

Avec des formes diverses et les acteurs existants :

- Associations d'habitants
- Conseils citoyens
- Conseils de quartiers
- Collectifs d'habitants
- Habitants du quartier...

Un cadre clair avec différents niveaux de participation :

- Co-construction
- Concertation
- Consultation
- Information

Pour toute la durée du Contrat de Ville.

Exemple d'actions politique de la Ville :

- Le Fonds de participation des habitants et des petites associations : ce fond est dédié à soutenir les actions et initiatives portés par des habitants, non constitués en association, ou de petites associations sans salariés.

Ces initiatives peuvent prendre plusieurs formes : une action d'échange ; de solidarité ; une animation sportive ; une action de formation ; une action sur le cadre de vie ; un atelier découverte ; la participation à un projet collectif ; une fête de quartier, un spectacle ; une action de prévention ; etc.

Exemple de démarche Politique de la Ville :

- Les feuilles de route des quartiers : conduites par les chargés de développement au sein des Pôles de Vie de Quartiers et en co-construction avec les partenaires locaux. Ces feuilles de routes, permettent, après l'actualisation d'un état des lieux de chaque quartier, de décliner des objectifs locaux, en cohérence avec les ambitions du Contrat de Ville.

POINT D'ETAPE DE L'INSTALLATION DES COMMISSIONS DES CONSEILS DE QUARTIERS

CONSEIL DE QUARTIERS	COMMISSION / GROUPE DE TRAVAIL	NOMBRE D'INSCRITS	VICE-PRESIDENT OU VICE PRESIDENTE
----------------------	--------------------------------	-------------------	-----------------------------------

HASTINGS / HAIE-VIGNÉ / ST OUEN	Cadre de vie	22	Mme HECQUARD
	Budget participatif saison 1	23	M. DELAUNAY
CENTRE-VILLE / ST JEAN / ST JULIEN / LE PORT	Cadre de vie	31	M. DESSEIX
	Patrimoine	19	M. FONTAINE
VENOIX-BEAULIEU	Cadre de vie	16	Mme GASTIN
	Patrimoine	18	M. LEHUEDE
	Solidarité intergénérationnelle	20	non défini

Point d'étape : Budget participatif Saison 1 – les projets

Finalisés :

- Venoix Beaulieu : la Recyclette, avenue Henry Chéron, tiers lieu du réemploi, la remise des clés a eu lieu le 5 septembre 2024
- Centre : restauration et réintégration place de la République de la statue Demolombe, l'élève et son maître, inauguration le samedi 23 mars 2024

En cours :

- Haie Vigne : oasis de fraîcheur, création d'un espace partage et d'un îlot de fraîcheur 101 rue Caponière, finalisation printemps 2025

FOIRE AUX QUESTIONS SUR LE BUDGET PARTICIPATIF SAISON 2 – « MILLENAIRE »

- ☞ **Y a-t-il une limite de dépôt de projet sur la plateforme à l'échelle de quartier ?** => Non, tant qu'il y a suffisamment de personnes prêtes à s'y impliquer.
- ☞ **Y a-t-il une limite de dépôt de projet sur la plateforme pour chaque conseiller de quartiers ?** => Non, tant qu'il y a suffisamment de personnes prêtes à s'y impliquer.
- ☞ **Est-ce qu'il n'y a que les conseillers de quartier qui peuvent déposer sur la plateforme ?** => Oui, cette saison 2 est réservée aux conseils de quartiers, mais les jeunes de 11 à 17 ans ont leur propre budget participatif.

- ☞ **La consultation des projets après clôture des dépôts est-elle possible pour tout le monde ?**
=> Oui, tout ce qui est publié sur la plateforme est public.
- ☞ **Est-ce qu'un conseiller de quartier qui participe à un projet Millénaire, lui-même artisan, peut être identifié en tant que prestataire dans le cadre du projet déposé ?** => Non, un conseiller de quartiers ne peut percevoir aucun paiement.
- ☞ **Est-ce qu'un conseiller d'un autre quartier peut participer à la rédaction d'un projet ?** => Non, les projets du quartier sont proposés par les conseillers du quartier concerné.
- ☞ **S'il n'y a pas de projet déposé à l'échelle du quartier, que se passe-t-il ?** => Rien, il n'y a aucune obligation à déposer un projet.
- ☞ **S'il n'y a qu'un seul projet déposé à l'échelle du quartier, que se passe-t-il ?** => Si le projet est conforme, il est automatiquement lauréat.
- ☞ **Seuls les conseillers de quartier peuvent voter ?** => Oui, le vote est réservé aux membres des conseils de quartiers, chaque conseiller ou conseillère votant uniquement pour les projets de son quartier.
- ☞ **Comment va se dérouler le vote ?** => Le vote sera possible en réunion plénière, sur la plateforme ou sur papier dans les Pôles de Vie des Quartiers. Chaque votant sera identifié afin de s'assurer qu'il est bien membre du conseil de quartiers concerné et qu'il ne vote qu'une fois. En plénière et dans les Pôles de Vie, le vote se fera par bulletin avec signature d'une liste d'émargement.
- ☞ **Peut-on avoir des exemples pour bien distinguer un projet qui relève de l'investissement et un qui relève du fonctionnement ?**
Les dépenses de FONCTIONNEMENT sont le plus souvent des dépenses répétitives correspondant à une consommation immédiate et sans incidence sur le patrimoine.
Exemple : un livret, des affiches, de la peinture, des matières à modeler ou à sculpter, et pratiquement tout ce qui est imprimé ou dématérialisé (audio, vidéo, photo, etc.).

Les dépenses d'INVESTISSEMENT procurent un bien durable qui entre dans le patrimoine, avec pour effet de le conserver, de le renouveler, de l'améliorer ou de l'accroître.
Exemple : travaux dans un bâtiment, piste cyclable, aménagement de voirie, jeux extérieurs pour enfants, équipements sportifs, débitumisation, etc....
- ☞ **Le projet pourra-t-il être installé sur l'espace public ?**
Les projets ont vocation à être des « livrables », donc des produits transportables, mais, à

titre exceptionnel, l'installation sur le domaine public pourra être envisagée sous réserve qu'elle soit simple, rapide et peu coûteuse.

- ☞ Les projets déposés sont consultables sur le site internet : [Saison 2 - "Millénaire de Caen" | je participe.caen.fr](https://je participe.caen.fr)

PRESENTATION DE L'OUVERTURE DU NOUVEAU CENTRE D'ANIMATION « LA PRAIRIE »

Un nouvel équipement pourquoi ? :

- Des locaux datés, sans extérieur réservé
- L'opportunité d'un pôle central Petite Enfance – Enfance – Jeunesse, d'une complémentarité éducative
- Des espaces propices aux partenariats sportifs, artistiques culturels
- Un levier de dynamisme du centre d'animation, dans un secteur en développement résidentiel

Objectifs du projet :

- Améliorer les conditions d'accueil des enfants
- Bonifier le parcours éducatif , des mutualisations avec l'école Lemière.
- S'adapter aux enjeux environnementaux : énergétique, changement climatique, biodiversité.
- Développer des partenariats à la faveur de la vie locale.
- Valoriser un patrimoine en friche, témoin de la Reconstruction

Equipements et points forts :

- Accueil enfance jeunesse (hors garderie)
- 6 salles d'activités + espaces adaptés et réservés aux 3-5 ans
- 1 jardin

Des espaces spécialisés pour diversifier les activités :

- salle d'art plastique
- salle avec un parquet adapté + salle de danse
- cuisine pédagogique
- 4 salles de musique + 2 salles banalisées avec traitement acoustique (pratiques collectives).
- 1 labo photo

Au bénéfice aussi des habitants :

- 1 salle de représentation polyvalente avec des loges
- 1 grand hall ouvert sur le jardin
- 1 pôle numérique en rez de chaussée
- Des pistes et du stationnement cyclable + bientôt le tram

Début des travaux : juin 2023

Fin des travaux : premier trimestre 2025

Une visite est proposée aux conseillers de quartiers intéressés le mardi 21 janvier à 15h30

PRESENTATION DU PROJET JARDINS D'ÉTÉ 2025 – MILLENAIRE »

Dans la continuité des « Jardins d'été », la Ville de Caen via sa Direction Espaces Verts et Biodiversité, va produire des plantes aux couleurs du Millénaire avec une plantation imaginée sous forme participative avec les habitants et conseillers de quartier.

A chaque quartier sa conception : je fleuris mon quartier !

Les commissions « cadre de vie » volontaires, accompagnées par les Pôles de Vie, pourront :

- Choisir un emplacement, notamment parmi les propositions de la Direction Espaces Verts et Biodiversité,
- Composer un massif fleuri avec les plantes fournies par la Direction Espaces Verts et Biodiversité
- Créer un décor avec du matériel de récupération
- Participer à la plantation en pleine terre avec les jardiniers de la Ville
- Assurer un entretien régulier durant la saison estivale

La Direction des Espaces Verts et de la biodiversité, assurera :

- Une visite des serres pour les volontaires, en 2025
- Une initiation à l'aménagement d'un espace vert
- Une réunion de finalisation du projet de plantation pour son quartier

Pour y participer, les conseillers de quartiers intéressés peuvent s'inscrire au sein des commissions cadre de vie du conseil de quartiers, en contactant le Pôle de Vie des Quartiers : 02.14.37.31.11 ou par mail : pva.cso@caen.fr.

Calendrier prévisionnel :

DECEMBRE - JANVIER 2025

- Choix des sites avec la Commission Cadre de vie et validation des projets de massifs

MARS 2025

- Préparation de la terre des massifs par les jardiniers

MAI 2025

- Plantation par les habitants avec les jardiniers
- Suivi et entretien par les habitants

Prochaine réunion interquartiers le mardi 4 février 2025 à 18h30